



Publication Officielle

DEVELOPPEMENT FOOTBALL DIVERSIFIE

REUNION DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2017 – VILLENEUVE D'ASCQ, SIEGE DE LA LIGUE – 17H30

Sous la Présidence de Claude COQUEMA.

Membres présents : Éric BARRUET, Jordan FELTESSE, Farid IRBAH.

Membre présent par voie téléphonique : Nicolas SAUVAGE.

Membres excusés : Gérard DEBONNE, Frank WINIESKI.

1. Approbation des derniers PV

Sont approuvés à l'unanimité :

- Le PV de la réunion du 8 août, paru sur le site de la Ligue le 28 août 2017.
- Le PV de la réunion par voie télématique du 27 août, paru sur le site de la Ligue le 28 août 2017.

2. Situation en R1 Nord-Pas-de-Calais futsal

Suite à la notification de la FFF de la décision de réintégration du Club d'Orchies Douai Futsal en Division 2, il existe une place vacante en R1 Nord-Pas-de-Calais. Comme annoncé lors de la réunion du 8 août 2017, la Commission décide de repêcher Cambrai Futsal en R1 pour conserver une compétition à 10 équipes.

3. Situation en R2 futsal

Le repêchage de Cambrai Futsal en R1 provoque une place vacante en R2. Après relecture attentive des règlements fédéraux et régionaux et conseil auprès du Secrétaire Général de la Ligue, la Commission décide de faire accéder une équipe supplémentaire depuis les championnats de Districts pour maintenir une compétition à 30 équipes.

Rappel du classement des deuxièmes des championnats de District 2016/2017 (cf. PV de la réunion du 18 juillet) :

1. Saint-Pol Futsal 1 : 59pts, 16m., 14v., 1n., 1d., moyenne : 3,69
2. Courcelles A.S.F. 1 : 56pts, 16m., 13v., 1n., 2d., moyenne : 3,50
3. Hautmont Futsal 1 : 48 pts, 14m., 12v., 0n. 1d., 1 forfait, 1 pénalité, moyenne : 3,43
4. Mons F.C. 1 : 58pts, 18m., 13v., 1n., 4d., moyenne : 3,22
5. Longuenesse Futsal 1 : 57pts, 18m. 13v., 1n., 4d, 1 pénalité, moyenne : 3,17

Saint-Pol Futsal et Courcelles A.S.F. ayant déjà bénéficié d'une accession, il est proposé à Hautmont Futsal d'intégrer le championnat R2.

4. Demande de modification des groupes

La Commission examine la demande de Libercourt Futsal qui demande à intégrer le groupe A de R2. Il apparaît que cette demande ne peut être reçue dans la mesure où :

- Elle est arrivée hors délais selon les règlements généraux et particuliers.
- Elle pénaliserait toutes les équipes du groupe A et du groupe B à des déplacements plus longs

Toutefois, pour la prochaine saison, la Commission étudiera avec attention les possibilités règlementaires afin de répondre favorablement à ce type de demandes.

5. Classement des salles

Dans le cadre des notifications émises par la Fédération, les installations sportives dédiées au futsal doivent être classées. En conséquence, les clubs sont invités à engager la démarche de classement de leur(s) salle(s) auprès de la commission des terrains de leurs Districts respectifs au cours de cette saison pour être en conformité pour la saison 2018/2019.

6. Coupe Nationale

Les clubs ont jusqu'au 15 septembre pour déposer leur engagement. Il est rappelé qu'il est obligatoire pour les clubs de niveau national et régional. A l'issue de cette période d'engagements, le service compétitions transmettra le nombre d'engagés à la FFF qui déterminera le nombre de clubs de notre Ligue qualifiés pour les 32^{ème} de finale. Il nous faut donc attendre de connaître cette information pour déterminer le nombre d'équipes exemptées du 1^{er} tour et effectuer le tirage au sort.

Rappels :

- 1^{er} tour : du 30 septembre au 6 octobre, entrée en lice des équipes de R2 et de District, tirage par District
- 2^{ème} tour : du 21 au 27 octobre, entrée en lice des équipes de R1, tirage par zones géographiques
- 3^{ème} tour : du 18 au 24 novembre, tirage par zones géographiques
- 4^{ème} tour : du 9 au 15 décembre, tirage intégral
- 5^{ème} tour : du 6 au 12 janvier, entrée en lice des équipes de D2, tirage intégral

7. Certification

La commission regrette le retrait de la certification « futsal » prévue en juin dernier qui met dans la difficulté plusieurs éducateurs clubs et collectivités. Claude COQUEMA évoquera cette problématique au prochain Conseil de Ligue.

8. Foot entreprise

6 équipes se sont engagées :

- Amiens Valéo
- Gondecourt Reydel
- Lambersart ORTF
- Lille Delpharm
- Lille Gazélec
- Villeneuve d'Ascq Gendarmerie

Compte tenu du faible nombre d'équipes inscrites et de l'éloignement de l'équipe amiénoise, la commission propose une formule de calendrier à 15 matchs avec une 1ère phase hivernale de 10 matches (aller et retour) puis une seconde phase de printemps de 5 rencontres (aller).

Avant toute décision finale, le club d'Amiens Valéo sera contacté pour obtenir son accord.

La Commission regrette le faible nombre d'engagements malgré les propositions intéressantes présentées par le Président de la ligue des Hauts de France au cours de la réunion du 8 juillet dernier.

Prochaines réunions :

- Samedi 9 septembre 2017 au matin, réunion avec les clubs de R2 de futsal
- Mardi 10 octobre 2017 18h00 au siège de la Ligue

Fin de réunion : 20H00

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue de Football des Hauts-de-France dans un délai de 7 jours à compter de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 126 du Règlement particulier de la Ligue des Hauts-de-France).

Le Secrétaire de séance, **Éric BARRUET**

Le Président de la Commission, **Claude COQUEMA**